

Fiche de poste

CHARGE(E) DE MISSION POLYVALENT, RISQUES & RESSOURCE EN EAU

CONTEXTE

Le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Azergues (S.M.B.V.A) est la structure de gestion des cours d'eau du bassin versant de l'Azergues (hors sous-bassin Brévenne-Turdine). Il a la compétence GEMAPI sur l'ensemble du territoire.

Le SMBVA a signé en 2019 un Programme d'Actions de Prévention des Inondations s'achevant contractuellement cette année. Un avenant de prolongation de deux années est en cours de négociation avec les services de l'Etat (DDT, DREAL).

DOMAINES D'ACTIVITE

- Prévention des risques d'inondation et de ruissellement, gestion de la ressource en eau.
- Administration, communication, représentation

MISSIONS

Placé sous la responsabilité du directeur et du président, le/la chargé(e) de mission aura en charge les missions et tâches suivantes :

1- Prévention des risques :

Sur ce domaine d'activité prioritaire, le/la chargé(e) aura en charge l'animation et la mise en œuvre opérationnelle de l'avenant du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) du bassin versant de l'Azergues.

Cette mission s'étalant sur la période 2024-2026 consiste notamment en :

- le pilotage et la mise en œuvre des actions inscrites aux axes 1 à 5 du PAPI ;
- la recherche de financements et la gestion des subventions liées au poste et aux actions du PAPI (rédaction des dossiers de demande de subventions, signature des conventions d'aide, demandes d'acomptes et de soldes...) ;
- le relationnel et les négociations avec les élus, les partenaires administratifs, financiers et institutionnels ;
- l'organisation et l'animation des comités de pilotage : proposition de dates et d'ordres du jour, établissement des invitations, mise en forme de visuels (diaporamas pwp) et documents de séance, coanimation de la réunion avec le directeur, rédaction des comptes-rendus ;
- le suivi de l'avancement des opérations (tableau de bord, indicateurs de suivi, TRITON), l'établissement de bilans annuels et d'un bilan final en fin de procédure) ;
- le suivi de l'application et du respect du PPRNi ;
- la participation au RésO et la contribution aux actions de ce réseau d'acteurs membres de la stratégie inondation des bassins versants de l'aire lyonnaise.

2- Gestion de la ressource en eau :

Sur ce domaine d'activité secondaire, le/la chargé(e) aura pour mission d'établir (en régie ou par intervention d'un bureau d'étude) un état des lieux-diagnostic de la ressource en eau (superficielle et souterraine) dans le bassin versant de l'Azergues afin de disposer des éléments d'information suffisants pour pouvoir juger de la pertinence ou non d'engager une démarche opérationnelle de type Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE), ou toute autre démarche appropriée sur cette problématique nouvelle pour le syndicat.

3- Missions transversales :

Sur ce domaine d'activité, le/la chargé(e) viendra en appui du directeur pour la réalisation de missions et tâches de gestion administrative, d'animation, de communication et de représentation.

• gestion administrative :

- rédaction et suivi de conventions administratives et financières ;
- recherche de financements et gestion des subventions (rédaction des dossiers de demande de subventions, signature des conventions d'aide, demandes d'acomptes et de soldes...)

• élaboration, pilotage et suivi de procédures, programmes et projets :

- construction, en collaboration avec les élus, le directeur et les collaborateurs concernés, de procédures et programmes opérationnels (appels à projets, contrats thématiques...), pilotage et suivi de leur mise en œuvre, négociation d'éventuels avenants, production d'indicateurs et de bilans... ;
- élaboration et gestion de projets divers.

• stratégie territoriale :

- veille réglementaire ;
- contribution à l'élaboration des orientations stratégiques du syndicat ;
- contribution aux évolutions statutaires du syndicat, éventuelle candidature à la labellisation EPAGE... ;
- mise en œuvre opérationnelle de la stratégie foncière du syndicat : démarchage des propriétaires fonciers, négociation, rédaction des promesses d'acquisition foncière, suivi de l'avancée des dossiers, des transactions et des actes administratifs ;

• expertise :

- contribution à l'observatoire du bassin versant (saisie et mise en forme de données) ;
- participation aux études, procédures et réflexions stratégiques menées par les collectivités locales ou divers partenaires (SCoT, PLU, schémas directeurs d'assainissement des eaux pluviales...)

• communication - représentation et promotion du syndicat :

- rédaction de communiqués et dossiers de presse ;
- rédaction d'articles, mise à jour du site internet et des pages Facebook, suivi des statistiques de consultation et de téléchargement ;
- participation aux réunions, groupes de travail et autres séminaires organisés par les services de l'Etat, les partenaires institutionnels et financiers, les syndicats de rivières voisins (EPTB S&D, SMRB, SYRIBT...), les associations partenaires (ARRAA, IRMA...) ...

• sensibilisation - pédagogie :

- prise en charge des animations scolaires dans les écoles primaires du bassin versant (une vingtaine par an) ;
- contribution à la conception, l'aménagement et l'animation d'un espace muséographique dédié à la rivière au sein des locaux du syndicat.

PROFIL

- niveau de formation BAC+4/5 ou équivalent dans le domaine d'activité ou la gestion de projets,
- connaissances souhaitées dans le domaine des risques, de la prévention des inondations et de la gestion de la ressource en eau ;

- maîtrise des logiciels de bureautique (Word, Excel) et SIG (Qgis),
- permis B indispensable.

QUALITE EXIGEEES DU CANDIDAT

- goût prononcé pour les problématiques de gestion du risque et de la ressource en eau,
- capacités d'organisation, d'autonomie et de rigueur,
- facilités en communication écrite et orale, aptitude à bien communiquer avec des publics variés,
- disponibilité, dynamisme, réactivité et esprit d'initiative,

Réelle motivation et forte implication personnelle sont attendues du candidat.

TYPE DE POSTE

- Type de contrat : Contractuel de la FPT - CDD 1 an renouvelable – passage en CDI au terme de 6 années de CDD
- Poste : temps plein (35 h)
- Lieu de travail : siège du syndicat à Ambérieux d'Azergues - déplacements à prévoir sur Lyon, dans le bassin versant de l'Azergues et les territoires voisins (remboursement des déplacements sur la base des tarifs administratifs en vigueur) - véhicule non fourni
- Localisation du travail : bureau (≈80%), extérieur (≈20%),
- Rémunération : en fonction du profil et de l'expérience du candidat, basée sur la grille indiciaire du grade d'ingénieur de la Fonction Publique Territoriale
- Prise de fonction : souhaitée à partir d'octobre 2024.

Adresser CV et lettre de motivation avant le 27/09/2024 à :

**Monsieur le Président du SMBVA
34 impasse Duchemin
69480 AMBERIEUX D'AZERGUES
chrystele.gonnard@smbv-azergues.fr**

Renseignements : Directeur du SMBVA (06.80.07.49.92)



Le syndicat de rivière Azergues, porteur d'un ambitieux Programme d'Action de Prévention contre les Inondations

L'Azergues et ses affluents sont des cours d'eau caractérisés par des crues rapides susceptibles de causer d'importants dégâts aux biens et activités implantés en lit majeur. Les inondations de décembre 2003 et novembre 2008 sont encore dans toutes les esprits, avec pour conséquences environ 200 habitations inondées, une trentaine d'entreprises touchées et une vingtaine de routes coupées.

Dans la perspective de mieux prévenir ce risque, le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Azergues (SMBVA) a conduit durant 3 années un important travail d'étude et de concertation afin de définir un Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI). Après un certain nombre d'allers-retours avec les services de l'Etat et son examen par diverses commissions, le projet de PAPI Azergues a été approuvé définitivement le 04 juillet 2019 par la Commission Mixte Inondation siégeant au Ministère de la Transition écologique et solidaire à Paris.

La stratégie de prévention des inondations élaborée par le syndicat pour le bassin versant de l'Azergues repose sur les 3 piliers complémentaires suivants :

- le **renforcement de la résilience au risque inondation**, ce qui passe par le maintien d'une culture du risque, la réduction de la vulnérabilité des biens et activités, l'alerte aux crues, la gestion de crise et le retour à la normale en situation post-crue ;
- la **non-aggravation de l'aléa**, ce qui implique une meilleure prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme afin de ne pas augmenter l'imperméabilisation des sols et les ruissellements qui en découlent ;
- la **conciliation de la gestion des milieux aquatiques** et de la **prévention des inondations**, principe que le syndicat de rivière met systématiquement en œuvre dans son action quotidienne.

Cette stratégie de prévention des inondations se décline en un programme opérationnel équilibré de 24 actions réparties entre les 7 axes exigés par l'Etat pour répondre aux critères d'éligibilité à la labellisation PAPI III.

Le montant financier global du programme s'établit à la somme de 7,1 millions d'euros HT, dont 5,4 millions d'euros HT (soit 75%) pour les travaux d'aménagement des ruisseaux d'Alix et de la Goutte Molinant visant à protéger les villages de Châtillon d'Azergues et de Chessy-les-Mines contre des crues proches de la centennale. Ce programme bénéficie des aides de l'Etat (Fonds Barnier) à hauteur de 50% ainsi que d'éventuelles subventions émanant d'autres partenaires, dont l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse.

La mise en œuvre du programme s'échelonne sur la période 2019-2024 (avenant en cours de négociation pour prolongation jusqu'à 2026).

Le syndicat est maître d'ouvrage des actions suivantes inscrites au programme opérationnel de ce PAPI :

N° Axe action	Intitulé de l'action
Axe 1 : amélioration de la connaissance et de la conscience du risque	
1-2	<i>Capitaliser les données sur les crues historiques</i>
1-3	<i>Gérer le site Internet du SMBVA</i>
1-4	<i>Elaborer une stratégie de communication à destination du grand public</i>
1-5	<i>Animer des programmes pédagogiques auprès des scolaires</i>
1-6	<i>Définir des supports de communication spécifiquement dédiés aux acteurs locaux</i>
Axe 2 : surveillance, prévision des crues et des inondations	
2-1	<i>Animer et pérenniser le dispositif Vigie crues Azergues</i>
Axe 3 : alerte et gestion de crise	
3-1	<i>Assister les communes pour l'élaboration de leurs PCS</i>
3-2	<i>Anticiper les actions de gestion de crises (exercices, REX)</i>
Axe 4 : prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme	
4-1	<i>Contrôler le respect et la bonne application du PPRNi Azergues</i>
4-2	<i>Veiller à la prise en compte du ruissellement urbain dans les projets d'urbanisme</i>
Axe 5 : actions de réduction de la vulnérabilité des biens et des personnes	
5-1	<i>Diagnostiquer la vulnérabilité des biens et activités</i>
5-5	<i>Acquérir un bien menacé pour destruction</i>
Axe 6 : gestion des écoulements	
6-1	<i>Supprimer le risque de rupture de l'étang DeLongvert à Chessy</i>
6-2	<i>Limiter l'inondation par la Goutte Molinant des enjeux exposés à Chessy</i>
6-3	<i>Limiter l'inondation par le ruisseau d'Alix des enjeux exposés à Châtillon d'Azergues</i>
6-4	<i>Recourir à une mission d'A.M.O. pour le pilotage de la mise en œuvre des actions 6.2, 6.3 et 7.1</i>
Axe 7 : gestion des ouvrages de protection hydraulique	
7-1	<i>Protéger les enjeux exposés aux inondations de l'Alix à Châtillon d'Azergues</i>
Axe 0 : actions de gouvernance	
0.1	<i>Animer la démarche du PAPI</i>

L'animateur(trice) aura à sa charge les actions des axes 0, 1, 2, 3, 4, 5 (soulignées en bleu dans le tableau ci-dessus).

Les opérations des axes 6 à 7 sont assurées par le directeur et le technicien-conducteur d'opérations du syndicat.